



**Rapport de la mairesse, madame Chantal Deschamps,
sur la situation financière de la Ville de Repentigny
Le 12 novembre 2013**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, c'est avec fierté et responsabilité que je vous fais rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

En effet, la loi exige que le maire ou la mairesse fasse état de la situation financière de sa municipalité, et ce, au moins 30 jours avant l'adoption du prochain budget.

Ainsi, j'évoquais la fierté et la responsabilité, parce que ce rapport me permet d'exposer à la population repentinoise la saine gestion et la rigueur budgétaire de notre administration.

Cette vision épanouissante a d'ailleurs reçu un appui sans équivoque le 3 novembre dernier, alors que les électrices et électeurs ont accordé un mandat fort à l'Équipe Deschamps.

Puisqu'il s'agit de ma première intervention publique dans cette enceinte depuis le scrutin, permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour ce renouvellement de confiance très senti; sachez que cela nous a beaucoup touchés, je dirais même énergisés, afin de relever les prochains défis du nouveau mandat sur lesquels je reviendrai un peu plus loin.

Ainsi, mon rapport 2013 sur la situation financière de la Ville de Repentigny portera sur :

- les états financiers consolidés de l'année 2012
- le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2012
- le programme d'investissements 2013
- les indications préliminaires quant aux états financiers de 2013
- les orientations générales du prochain budget
- le prochain programme d'investissements 2014, 2015 et 2016

Je dépose également, en annexe du présent rapport, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclu depuis le rapport sur la situation financière 2012. Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

L'annexe du rapport sur la situation financière inclut également un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus, ainsi qu'un sommaire comparatif des indicateurs de gestion.

Les états financiers 2012

L'exercice terminé le 31 décembre 2012, s'est conclu pour l'administration municipale par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 5 440 791 \$, principalement en raison d'une hausse des revenus provenant des droits sur les mutations immobilières et de la vente de terrains, mais aussi parce que nous avons appliqué, partout au sein des services municipaux, une gestion serrée des budgets.

Les organismes qui figurent dans le périmètre comptable de la Ville de Repentigny ont quant à eux généré un surplus de 200 225 \$, portant le total de l'excédent de fonctionnement consolidé à 5 641 975 \$ en 2012. Aux fins de compréhension, il est utile de mentionner quelques organismes :

- Centre communautaire Laurent-Venne inc.
- Excellence Repentigny
- Festival Feu et Glace
- La fête au petit village
- Les Internationaux de tennis junior du Canada inc.
- Rendez-vous estival de Le Gardeur inc.
- Société de gestion du Complexe sportif de Repentigny inc.
- Société d'évènements de Repentigny
- Société de développement récréotouristique de Repentigny

Au cours des dernières années, notre administration a assuré une gestion responsable des excédents annuels afin qu'ils soient investis là où ils rapportent le plus aux citoyennes et citoyens.

En 2012, nous n'avons pas fait exception en répartissant stratégiquement l'excédent de la façon suivante :

- 1 million \$ dans la réserve pour les acquisitions et le redéveloppement;
- 2,5 millions \$ dans la réserve du développement culturel;
- 1 360 198 \$ dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital, portant les remboursements anticipés à 1 860 198 \$ depuis 2012.

Le dernier rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet Gendron, Ouellette, Perreault CPA inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2012. Son rapport confirme les résultats de l'exercice financier 2012, en y indiquant que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

Le programme d'investissements pour 2013

Le programme d'investissements, jusqu'à tout récemment connu sous l'appellation «Programme triennal d'immobilisations» est à la fois un précieux outil de planification pour les gestionnaires municipaux que nous sommes, mais aussi un document qui permet aux citoyennes et aux citoyens de prendre connaissance de l'ensemble des projets à venir.

En ce qui concerne le présent exercice financier, la Ville de Repentigny a une fois de plus réalisé une multitude de projets ayant une incidence positive sur la qualité de vie de la population, lesquels investissements totalisent un peu plus de 31 millions \$, dont 6 millions \$ sont subventionnés.

De ce montant, près de 20 millions \$ net ont été injectés dans l'entretien du réseau routier et l'amélioration des conduites souterraines. Je souligne à cet égard l'élargissement de deux à quatre voies de la rue Notre-Dame, entre les boulevards Laurentien et Louis-Philippe Picard. Mentionnons également la réfection des rues Leroy et Rupert, de même que l'installation de feux de circulation à l'angle du boulevard Laroche et de l'autoroute 40.

Aussi, notre administration a poursuivi le déploiement du Plan directeur des parcs et espaces verts, en procédant à l'aménagement de nouveaux équipements et à la mise à niveau de parcs, partout sur le territoire repentignois, représentant une somme de 2,4 millions \$.

Ce plan directeur, comme vous le savez sans doute, s'appuie sur une vision d'un réseau de parcs et d'espaces verts répondant aux besoins des différentes clientèles qu'ils desservent, notamment en tenant compte des transformations démographiques.

On aura donc noté la réalisation de beaux projets pour les Repentignaises et Repentignois, entre autres :

- ▶ Construction du *skate plaza*, un franc succès auprès des planchistes de tous âges;
- ▶ L'inauguration des piscines extérieures aux parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier;
- ▶ l'aménagement de deux nouveaux parcs, soit celui de la Grande-Paix et du Grand Manitou;
- ▶ de même qu'une foule de petites améliorations qui font la différence pour des parcs et des espaces verts épanouissants !

Au total, ce sont 62 chantiers, rien de moins, qui ont été gérés en 2013 par la Ville de Repentigny en matière d'infrastructures, de parcs et d'espaces verts.

Parce que nous nous faisons constamment un devoir d'investir avec vision et de protéger la capacité de payer des citoyennes et citoyens, notre administration a travaillé sans relâche à l'obtention d'aide financière gouvernementale dans le cadre de ces nombreux projets en 2013. Nos efforts ont été une fois de plus récompensés par le versement de subventions atteignant 6 millions \$, réduisant d'autant la facture pour chacun d'entre nous.

Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2013

L'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 septembre 2013 indique que la Ville de Repentigny conclura l'exercice en cours en dégageant un excédent d'environ 3 005 000 millions \$.

Ce résultat s'inscrira, comme les précédents, dans la continuité d'une administration qui s'est assurée de maintenir ses efforts de rationalisation de certaines dépenses, jumelés à des revenus plus élevés que ce qui avait été anticipé en début d'exercice. C'est au moment de produire les états financiers consolidés 2013 que nous pourrons fournir plus de précisions.

Je peux déjà vous confirmer que, conformément à l'engagement que nous avons d'ailleurs réitéré lors de la dernière campagne électorale, nous réserverons 25 % du prochain excédent pour le verser au remboursement de la dette en capital.

Programme d'investissements 2014-2015-2016

Le prochain programme d'investissements sera présenté dans son ensemble lors de la séance spéciale du conseil municipal au cours de laquelle nous adopterons le budget 2014. Il va sans dire qu'il respectera les priorités présentées par notre équipe il y a quelques semaines à peine, notamment le soutien au développement économique et à la création d'emploi, la qualité de vie des familles et des aînés, la poursuite de l'entretien préventif et l'amélioration des infrastructures, les parcs et les espaces verts, de même que l'accès aux berges de nos deux magnifiques cours d'eau.

Nous souhaitons également le déploiement prochain du projet pilote de mesures de mitigation du bruit provenant de l'autoroute 40, dans l'est du territoire. Nous avons entrepris des discussions avec les représentants du ministère des Transports du Québec afin de nous assurer de sa participation financière à cet important projet.

Aussi, je souligne le lancement du Train de l'Est en 2014 et de sa gare de Repentigny, un nouveau pôle sur lequel notre administration compte miser. J'ouvre une brève parenthèse pour rappeler à l'Agence métropolitaine de transport sa promesse de mettre le train de banlieue en service au printemps prochain. La patience des Repentignaises et des Repentignois a été suffisamment éprouvée, eux qui naviguent d'annonces en reports depuis plus de dix ans déjà.

J'ai fait mention du soutien au développement économique et à la création d'emploi un peu plus tôt. Je peux déjà vous indiquer que nous investirons en 2014 afin d'accompagner le développement industriel dans le secteur Le Gardeur, au nord de la rue Bourque. Une quinzaine d'entreprises s'y établiront et créeront, à terme, des emplois de qualité et bien rémunérés.

De plus, nous recevions la semaine dernière une excellente nouvelle quant à notre projet d'aménagement de six nouveaux terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard. En effet, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé pas plus tard qu'hier le versement d'une aide financière de 1,150 millions \$ pour ce projet qui consolidera davantage notre positionnement de destination tennis au Québec.

Enfin, pour conclure sur les projets structurants, c'est au printemps prochain que s'amorceront les travaux d'une pièce maîtresse de l'Espace culturel, soit la construction du Centre d'art et de

création artistique. C'est un projet rassembleur et porteur d'avenir que s'est approprié le milieu, comme le démontrent la pétition ayant récolté plus de 13 300 signatures d'appui, de même que la campagne de souscription populaire qui a réussi à amasser jusqu'ici 1,7 million \$, sans oublier l'engagement du gouvernement canadien qui a accepté de verser, pour le Centre d'art et de création artistique, la somme de 500 000 \$.

Il va sans dire que, pour l'ensemble des projets du prochain programme d'investissements, nous demeurons à l'affut des programmes d'aide financière gouvernementaux.

Orientations du budget 2014

La préparation du budget 2014 est présentement l'objet d'efforts colossaux, marqués par la rigueur, de la part de l'ensemble des gestionnaires municipaux.

Je dois vous indiquer toutefois que ce budget pourrait être influencé par la décision du gouvernement du Québec de reconduire l'entente sur le partenariat fiscal et financier, en ne remboursant toutefois aux municipalités que 62,8 % des montants que ces dernières auront versés en vertu de la taxe de vente du Québec (la TVQ).

L'entente précédente prévoyait pourtant un remboursement à 100 % de la TVQ à compter du 1^{er} janvier prochain.

Cette décision unilatérale occasionne, au moment où je vous parle, un manque à gagner de près de 2 millions \$ dans le budget de fonctionnement de la Ville de Repentigny.

Dans ce contexte, nous avons redoublé d'ardeur à la préparation budgétaire, afin que nous respections les cibles que nous avons fixées quant au maintien du compte de taxes à un niveau concurrentiel et à la poursuite des investissements.

D'ici à l'adoption du budget, des discussions vont se poursuivre entre le monde municipal et le gouvernement afin que ce dernier saisisse l'impact de sa décision.

À titre de membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, je puis vous assurer que c'est un dossier que je suis de près avec beaucoup d'attention.

Mais, une chose est sûre : notre équipe, appuyée par ses gestionnaires de grande compétence, va tout mettre en œuvre pour protéger notre excellente santé financière et, surtout, le visage humain de cette grande ville de Repentigny.

Je vous remercie de votre attention.